



Centre national d'Accompagnement Familial
Face à l'Emprise Sexuelle

Le conseil d'administration

Charline, Philippe, Ghislaine, Alain, Carole, Chantal, Elodie, Jean-Baptiste, Marc, Marie-Andrée, Marie-Christine, René,
Sylvie, Véronique

Les bénévoles

François, Lisa, Nicolas, Sophie

Les salariées

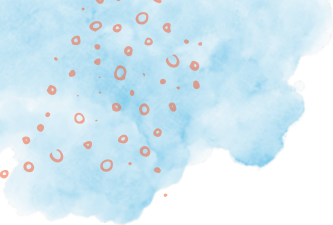
Audrey, Carla, Chloé, Cyrielle, Florence, Mélodie

Les vacataires

Bertrand, Cécile, Cindy, Dylan, Margaux

vous souhaitent une

Bonne année
2025



Accompagnement

Prévention

Sanction




Centre national d'Accompagnement Familial
Face à l'Emprise Sectaire


Charline DELPORTE, Présidente et Chevalier de la Légion d'Honneur, et l'équipe sont toute l'année à votre service


7-9 rue des Jardins - 59 000 LILLE - 03.20.57.26.77 / 06.45.32.60.05


www.caffes.fr


@ contact@caffes.fr

 [caffeslillez](https://www.facebook.com/caffeslillez)

 [ACaffes](https://twitter.com/ACaffes)

 [association_caffes](https://www.instagram.com/association_caffes)

 [@AssociationCAFFES](https://www.youtube.com/@AssociationCAFFES)

 [caffes-centre-national-d-accompagnement-familial-face-a-l-emprise-sectaire](https://www.linkedin.com/company/caffes-centre-national-d-accompagnement-familial-face-a-l-emprise-sectaire)

Soutenez le CAFFES en faisant un don



Accompagnement

Prévention

Sanction

Face à l'emprise sectaire...

Restons unis et unissons nos forces pour maintenir le cap !

Les 9 et 10 mars 2023 ont été organisées au ministère de l'intérieur les « Assises nationales de lutte contre les dérives sectaires » auxquelles le CAFFES a naturellement participé en raison de sa présence depuis bien des années auprès des familles et sortants d'emprise.

De ces « Assises » a émergé une stratégie nationale d'action 2024-2027, en faveur des personnes et familles concernées, formulée en 3 axes visant à :

Accompagner - Prévenir - Sanctionner

En accord avec cette stratégie nationale, complétée par l'adoption de la loi 2024-420 du 10 mai 2024 visant à renforcer la lutte contre les dérives sectaires et à améliorer l'accompagnement des victimes, le CAFFES se mobilise au quotidien auprès des familles afin de la poursuivre.

Mais pour « Accompagner », il faut :

- Réagir rapidement dès l'accueil de la demande, car si les familles se rendent compte d'un danger pour l'être cher, elles ne réussissent généralement pas à identifier l'emprise sectaire qui en est la cause ;*
- Inspirer confiance aux familles pour mettre en place un suivi par les professionnels et bénévoles au CAFFES qui agissent en toute bienveillance ;*
- Apporter soutien et conseils pour garder le lien avec l'être cher sous emprise ;*
- Écouter la personne qui, sous emprise, a subi des comportements, pratiques et faits dommageables, pour apporter des débuts de réponses à ses questions et retrouver sa dignité, sa liberté et sa place dans la société ;*

- *Travailler avec les relais institutionnels pour être plus efficace, notamment avec la Miviludes, qui bénéficie aujourd'hui d'une existence reconnue par cette même loi du 10 mai 2024.*

Mais pour « Prévenir », il faut :

- *Être solidaire pour, sur la base de l'information que les familles apportent sur les mouvements, faire de la prévention et éviter que cela n'arrive pas à d'autres ;*
- *Rester connecté avec l'actualité du phénomène sectaire qui ne cesse d'évoluer.*

Mais pour, éventuellement, « Sanctionner », il faut :

- *Que les décrets d'application de la loi du 10 mai 2024 soient publiés ;*
- *Et surtout que les familles acceptent librement de porter plainte et de demander réparation, mais pour cela encore faut-il qu'elles aient conservé ou retrouvé les forces nécessaires pour agir et qu'elles aient véritablement pris conscience du vécu et des dommages sectaires qu'elles ont traversés et subis.*

Au seuil de l'année nouvelle, le CAFFES tient une nouvelle fois à saluer le courage de toutes ces familles qui un jour passent la porte de son siège, en lui faisant confiance pour témoigner de ce qu'elles ont vécu, parfois sur des sujets des plus intimes. Lorsque leur accompagnement se termine, ce sont leurs lettres de remerciements qui enchantent le plus les bénévoles, salariés et vacataires du CAFFES tout en les mobilisant pour être toujours plus efficaces dans leurs futures missions.

